



AMAZON BRETAGNE

1 juillet 2026

Canicule : patronat et gouvernement n'ont rien fait, ne font toujours rien... mais la ramènent quand-même !

La semaine dernière, un bus de la RATP a percuté un arbre, porte de Saint-Cloud à Paris : le conducteur avait perdu connaissance du fait de la chaleur. Il faut dire que, selon notre camarade Selma Labib, conductrice de bus et candidate du NPA-Révolutionnaires à la présidentielle, « les surfaces dans les bus – les plastiques, les sièges, le volant – dépassent largement les 40 °C : on a pris des mesures de températures jusqu'à 47 °C au poste de conduite, et jusqu'à 59 °C sur les pare-brise à l'arrière ». Dans les hôpitaux, les Ehpad, les écoles, la situation est insupportable pour le personnel, et pire encore pour les malades, les personnes âgées, les enfants, particulièrement fragiles. À Rueil, des lycéens ont passé les oraux du bac de français dans un parking souterrain ! Et la situation dans les hôpitaux devient critique avec l'afflux de personnes en détresse du fait de la canicule.

Quand il s'agit de « répondre » à un acte de violence, les Darmanin, les Retailleau se dépêchent de sortir une loi de circonstance. Mais là, comme par hasard, l'idée ne leur vient pas de sortir un décret interdisant le travail dès que la température dépasse 28 °C, comme l'a réclamé la CGT. Non, bien au contraire, Jean-Pierre Farandou, le ministre du Travail, a déclaré : « On ne va pas mettre le pays à l'arrêt parce qu'il fait 30 degrés. » C'est surtout la pompe à profits qu'il ne veut pas arrêter ! Le genre de déclaration qui met en rage et donne envie d'arracher son auteur à son bureau climatisé et de l'envoyer bosser sur un toit en plein soleil !

Dans le concert des « circulez, y'a rien à voir », il ne manquait que Macron, qui s'est dépêché de vanter son action dans ce domaine. Comment se fait-il alors que, bien que les experts alertent depuis 35 ans sur le réchauffement climatique, les Ehpad, les hôpitaux, les écoles, les transports ne soient pas correctement isolés, climatisés quand nécessaire ? La végétalisation des cours de récré, l'isolation des bâtiments, la débétonisation des surfaces urbaines : où et quand s'en est-il occupé ? Au contraire : le budget du « Fonds vert » a été divisé par trois, alors qu'il n'était déjà pas à la hauteur. Et, ce 28 mai, en plein milieu de la première canicule, le gouvernement a décidé de dissoudre un groupe de recherche sur la transition écologique, l'Epau !

Tout ce que Macron a fait, c'est tailler dans les budgets pour pouvoir dégager de quoi arroser ses amis du grand patronat : pendant que les services publics partent à vau-l'eau, chaque année, l'État dépense 211 milliards en subventions au patronat.

Et que dire de Bardella, l'ardent défenseur des patrons, qui se découvre soudain une passion pour les climatiseurs ? Son parti a toujours voté pour les mesures permettant aux patrons d'exploiter davantage les salariés et la planète, de polluer toujours plus !

Comme pendant le covid, c'est à nous de nous débrouiller pour faire face. Dans certaines entreprises, comme Stellantis, des travailleurs ont cessé le travail. Ailleurs, ils ont exercé leur droit de retrait. Dans les hôpitaux ou les Ehpad, le personnel demande des coupures et des journées de travail réduites ainsi que du matériel pour préserver un public particulièrement fragile. Cette société dégouline de richesse, une richesse que nous produisons : c'est nous qui devrions décider de son emploi, notamment pour mettre en place les nombreuses solutions que les scientifiques du climat proposent.

Nous travaillons et nous produisons tout : c'est à nous de décider quand, comment et si l'on doit bosser. Alors, pas question de risquer notre santé et celle des personnes dont nous avons la charge en travaillant comme si de rien n'était !

Non, « thank you »

Les grandes annonces d'Amazon après le sommet « Choose France » - ouverture de trois nouveaux entrepôts notamment – n'ont bluffés personne avec la chanson habituelle de la « création d'emploi » qui cache l'exploitation violente que nous vivons tous les jours. Personne ? Mais si ! Macron s'est fendu d'un « thank you » sur X. Preuve que son vocabulaire anglophone va plus loin que juste « for sure ». Mais preuve surtout que nos patrons et nos gouvernants marchent dans la main ! A nous de leur dire « no, thank you » en renversant tout leur système pourri !

Du nouveau des bancs des accusés

Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas entendu de nouvelles plaintes en justice contre Amazon ! Plusieurs semaines au moins. Mais rassurez-vous, notre direction n'a pas perdu les bonnes habitudes. Aux États-Unis, la commission fédérale du commerce (FTC) menace d'une plainte pour des pratiques frauduleuses sur les prix des publicités. En Allemagne, la plainte collective contre l'augmentation non-annoncée des tarifs Prime – pour laquelle Amazon avait déjà du payer 2,5 millions de dollars d'amendes aux US - est maintenant portée par 329000 plaignants.

Les avocats patronaux ne vont pas chômer cet été. Heureusement qu'ils ont des bureaux climatisés.

Salaires en forte hausse... pour les patrons du CAC 40

L'hebdomadaire économique Investir a publié son palmarès des rémunérations annuelles des patrons du CAC40, c'est-à-dire des 40 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris. En moyenne, ces derniers ont reçu l'an dernier 3,2 millions d'euros, soit une hausse de 13 % par rapport à l'exercice précédent. Dans le même temps, l'ensemble des salariés a vu son salaire moyen progresser de 2,5 %, soit cinq fois moins. L'homme le plus riche de France, Bernard Arnault, le PDG de LVMH, ne figure qu'à la quinzième place avec une misérable rémunération de 3,34 millions d'euros. Mais cette dernière ne comprend pas les 3,22 milliards d'euros de dividendes qu'Arnault et ses enfants ont perçu en tant que détenteurs de 51 % du capital de LVMH. Une paille...

Clermont-Ferrand : contre la canicule envoyons... la police

Mardi dernier vers 16 heures, sous une canicule à plus de 40 °C, quinze policiers et cinq fourgons envahissent un quartier populaire. Leur mission : enlever une piscine autoportante achetée 140 euros par des jeunes pour « se rafraîchir ». La scène, filmée par une habitante et relayée massivement sur les réseaux sociaux, déclenche la polémique. Pourtant, deux jours plus tard, jeudi 25 juin, rebelote. La police intervient à nouveau dans le même quartier. Cette fois, les jeunes avaient installé la piscine sur la pelouse. Là encore, elle est saisie. Des interventions qui ne peuvent que réchauffer la température... sociale.

Bientôt un « permis de tuer » pour la police ?

Une proposition de loi, portée par Les Républicains et soutenue par le gouvernement, veut établir une « présomption de légitime défense » en faveur des policiers faisant usage de leurs armes. Désormais serait présumé légal un tir policier avant même le début de l'enquête. Un texte qui reviendrait à accorder aux forces de l'ordre un « permis de tuer ». En début de ce mois, la Défenseure des droits avait conclu que le tir du policier qui avait tué le jeune Nahel à Nanterre en 2023 n'était ni « absolument nécessaire » ni « proportionné à la gravité de la menace ». Désormais un tel garde-fou deviendrait caduc.

États-Unis : bond de la mortalité dans les camps de concentration de Trump

Un rapport de deux ONG révèle une hausse de 140 % de la mortalité dans les centres de détention de la police de l'immigration (ICE) entre janvier 2025 et janvier 2026. Au moins 52 personnes y sont mortes. Ces décès interviennent alors que le système de rétention des migrants connaît une expansion rapide. L'ICE détient actuellement plus de 60 000 personnes, contre environ 40 000 au début de 2025, et les autorités prévoient d'augmenter la capacité des centres jusqu'à 90 000 places d'ici à la fin de 2026. Il s'agit en fait de véritables camps de concentration où les détenus n'ont aucun droit, subissent systématiquement des mauvais traitements de la part de leurs gardiens, sont souvent privés de soins médicaux, voire de nourriture. L'Amérique trumpiste dans toute son horreur.

Ce bulletin est le tien, fais-le circuler. Tu peux nous aider en l'informant. Prends contact avec nos militants :

WEB : [NPA Révolutionnaires \(npa-revolutionnaires.org\)](https://npa-revolutionnaires.org) | **INSTAGRAM :** [@npa_revo](https://www.instagram.com/npa_revo) | **YOUTUBE :** [@npa.revolutionnaires Imp.Spé.NPA](https://www.youtube.com/channel/UC...)